

ED/GS ENGSYS - PROCEDURE DEMATERIALISEE 4EME ANNEE ET PLUS A L'UNIVERSITE DE LILLE

Attention : le comité suivi individuel de thèse (CSI) est obligatoire pour la réinscription en 4ème année

- Informations utiles : <https://edengsys.univ-lille.fr/pendant-le-doctorat/comite-de-suivi-individuel-csi>
- A contacter : le directeur de thèse et/ou le directeur de spécialité.

Une fois le PV du CSI est déposé sur ADUM, par le référent ou le directeur de spécialité, vous pouvez entamer les démarches notées ci-dessous.

DOCTORANT

- Mettre à jour votre compte ADUM : <https://www.adum.fr/> en y déposant les justificatifs demandés pour l'ED et/ou l'établissement.
- Rajouter dans l'onglet "Parcours individuel de formation" de la convention individuelle de formation (CIF), les formations suivies durant les 3 dernières années et des cours à réaliser pour cette année supplémentaire si le seuil des crédits de formations doctorales n'est pas atteint.
- Sauvegarder et transmettre la CIF via ADUM au directeur de thèse pour validation. **Aucune signature de la CIF est demandée.**
- Finaliser la procédure.

DIRECTEUR DE THESE

- Vérifier les informations saisies par le doctorant.
- Modifier, si nécessaire, la convention individuelle de formation (CIF) **avant de la valider.**
- Donner son avis (favorable ou défavorable) sur la demande de réinscription du doctorant.

CO-DIRECTEUR DE THESE

Donner son avis (favorable ou défavorable) sur la demande de réinscription du doctorant.

DIRECTEUR D'UNITE DE RECHERCHE

Donner son avis (favorable ou défavorable) sur la demande de réinscription du doctorant.

DIRECTEUR DE SPECIALITE

- Examiner le dossier et si nécessaire, annuler la finalisation et redonner l'accès au doctorant pour modification.
- Donner son avis (favorable ou défavorable) sur la demande de réinscription du doctorant.

GESTIONNAIRE DE L'ED

- Vérifier l'ensemble des informations du compte ADUM du doctorant.
- Valider les données vérifiées puis soumettre la demande de réinscription au visa du directeur de l'ED.

DIRECTEUR DE L'ED

Proposer (ou non) la réinscription du doctorant sur ADUM.

INSCRIPTION ADMINISTRATIVE A L'ETABLISSEMENT RESPECTIF

Le relais scolarité envoie un message au doctorant pour sa réinscription administrative à l'Université